



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 108281

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation difficile des centres hospitaliers de l'Hérault. La restructuration de l'offre hospitalière, à laquelle avaient poussé les autorités de tutelle, n'a pas été accompagnée financièrement par les mêmes autorités. En conséquence, la situation budgétaire crée des retombées inquiétantes sur le personnel, les patients et les emplois. Un gel des postes est programmé. Il se déroulerait sur plusieurs mois dans le cadre du plan de retour à l'équilibre et une suppression de lits est envisagée, pour « établir une réelle concurrence avec le secteur privé ». Par ailleurs, on assiste à des choix médicaux des pôles orientés vers les activités qui « rapportent » dans le cadre de la tarification à l'activité T2A. Ces orientations risquent de mettre en péril des personnes avec des besoins en santé en termes de proximité. Une telle situation est choquante même si le dévouement des personnels médicaux et non médicaux au détriment de la santé et de la vie privée permet aujourd'hui de garantir la qualité des soins rendus à la population. À l'occasion de la préparation du prochain budget et dès cette année, il lui demande s'il tiendra compte de ces éléments afin de garantir un service public de qualité dans le seul objectif d'une réelle égalité d'accès aux soins pour tous.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108281

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11247